



BANQUE PRIVÉE
EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.

GROUPE LCF ROTHSCHILD

PAIEMENT DU DIVIDENDE

Selon décision de l'Assemblée générale ordinaire du
28 avril 2009, le dividende pour l'exercice 2008 a été fixé
à 240% soit :

- pour les actions nominatives, de Fr. 100.- nominal :

montant brut	Fr. 240.-
sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %	<u>Fr. 84.-</u>
soit net par action	Fr. 156.-

Ce dividende sera versé directement, valeur 4 mai 2009,
aux actionnaires inscrits au Registre des actions à la date de
l'Assemblée générale.

- pour les actions au porteur de Fr. 500.- nominal :

montant brut	Fr. 1'200.-
sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %	<u>Fr. 420.-</u>
soit net par action	Fr. 780.-

Le montant net ci-dessus est payable sans frais, dès le 4 mai 2009,
contre remise du coupon N° 22, à tous les guichets en Suisse de
l'UBS SA, du Credit Suisse, de Rothschild Bank AG, ainsi qu'à
notre siège de Genève et à nos succursales de Fribourg et
Lausanne.

Genève, le 28 avril 2009.

Le Conseil d'Administration